

Risques industriels : des règles plus sévères

La prévention des risques industriels est une affaire de réglementation, souvent complexe, mais pas seulement. Le partage de l'information juste est aussi un enjeu. C'est une des missions du SPI Vallée de Seine qui tenait une réunion d'information le 28 novembre dernier à l'Agora à Mantes-la-Jolie.

Représentants des collectivités, des industriels, des associations de défense de l'environnement, des administrations : 80 personnes se sont retrouvées sous la présidence du sous-préfet Philippe Portal.

Henri Kaltembacher, chef de l'unité territoriale de la DRIEE Ile-de-France (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie), a dressé un bilan de l'avancement des quatre plans de prévention des risques technologiques (PPRT) du département situés à Beynes, Gargenville, Saint Illiers-la-Ville et Coignières. A ce jour, seul le PPRT de Coignières est toujours en cours d'élaboration, les trois autres ont été approuvés. Ils fixent des zones non constructibles, d'autres zones assorties de différentes contraintes en fonction de la nature des risques. Pour le PPRT Total de Gargenville, une seule expropriation est en cours.

Lors de la réunion, il a aussi



Le 28 novembre à l'Agora de Mantes-la-Jolie, administration publique, entreprises et associations réunies autour du thème de la prévention des risques industriels.

été question de la modification de la directive européenne SEVESO qui arrive à sa troisième mouture. Rappelons que cette législation qui oblige les Etats à recenser et à surveiller les sites industriels présentant des risques « d'accidents majeurs » est née en 1976 après une catastrophe chimique qui eut lieu en Italie. Dans la version 2, deux seuils avaient été établis, un seuil bas et un seuil haut en fonction de la quantité et surtout de la nature des produits. La version 3 renforce la réglementation.

« Le département des Yvelines compte à ce jour, 14 si-

tes classés Seveso (7 seuils haut et 7 seuils bas). Au regard des nouvelles règles, l'établissement EDF de Porcheville deviendra Seveso seuil haut à compter du 1^{er} juin 2015. D'ici là, un important travail de recensement va être

réalisé par les services de l'Etat pour identifier les autres établissements entrant dans le champ de cette nouvelle directive », assure-t-on à la DRIEE.

E.C.

Un jeu vidéo pour la prévention

Le jeu au secours de la prévention auprès du jeune public, ce n'est pas nouveau. Ce qui l'est plus c'est qu'elle prend la forme d'un jeu vidéo, le "serious game @ L.E.R.T.E". Cette application entièrement gratuite, destinée aux nouvelles technologies (internet, tablette, smartphone) a vocation à accompagner le grand public, notamment scolaire, dans l'apprentissage ludique des consignes de sécurité à observer en cas d'accident industriel. Elle est disponible sur www.alerte-risques.org.